

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC ?

Février 2020

Chers parents d'élèves,

Je suis fier de vous présenter ce premier numéro du journal de notre école. Nous sommes quatre classes, du CE1 au CM2, à y avoir participé. J'ai soumis l'idée de sa création à Mme Mafrand car de plus en plus, les élèves passent du temps sur les écrans et écrivent de moins en moins.

Un journal informatique était une solution. Je voulais travailler également sur des sujets qui nous intéressent. Ce projet a été présenté aux enseignants qui l'ont approuvé.

Bonne lecture !

Quentin (CM2)

En septembre dernier, lorsque Quentin est venu me voir pour me parler du projet de journal qu'il souhaitait mettre en place au sein de l'école, j'ai senti une telle motivation que je ne pouvais le lui refuser !

Pour ce premier numéro, les élèves vont vous faire part de quelques projets mis en place et vécus lors du 1er trimestre.

Un grand merci Quentin pour cette belle initiative.

Mme Mafrand



QUOI DE NEUF LE MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019 ?

30ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant

En 1989, tous les pays du monde, sauf les États-Unis, ont adopté cette charte où l'on indique les obligations des pays pour protéger les enfants. Tous se sont engagés à défendre et à faire respecter ces droits mais ce n'est pas facile: il existe des zones de guerre, des trafics, des mariages forcés, de la violence dans certains pays. En 1989, on a reconnu des droits différents aux enfants, c'est un nouveau progrès après avoir mis en place l'instruction obligatoire et l'interdiction de faire travailler les enfants trop jeunes.

Jérémi, Quentin (CM2)



En classe, nous avons étudié les droits de l'enfant. Ces droits servent à bien les éduquer, les protéger. Janusz Korczak, né en 1878 à Varsovie en Pologne, était un pédiatre qui a ouvert un orphelinat en Pologne. Il a inspiré le texte des droits de l'enfant. A 33 ans, il a créé son orphelinat, puis un second quelques années plus tard. Il veut que, dans ces lieux, règne la justice et que les enfants deviennent de vrais citoyens.

Voici quelques droits :

J'ai le droit de vivre en famille.

J'ai le droit aux loisirs.

J'ai le droit d'être alimenté correctement.

J'ai le droit d'avoir ma vie privée.

J'ai le droit d'avoir une identité : un nom, un prénom.

J'ai le droit d'être protégé de la violence.

Nafissatou et Sibel (CE2)

Entre janvier et mars, deux bénévoles de l'association ASMAE (Sœur Emmanuelle) interviennent dans les classes de la MS au CM2 pour évoquer les droits de l'enfant avec les élèves. Pour les plus grandes classes, un travail plus approfondi va être proposé aux élèves (inégalités d'un pays à l'autre).

Mme Maffrand



QUOI DE NEUF PENDANT L'ÂVENT ?

La crèche de l'école s'agrandit !

Pourquoi a-t-on construit la crèche ?

L'année dernière les élèves ont fabriqué des personnages pour que l'école ait une crèche. Ils ont fait Jésus, Marie, Joseph, l'âne, le bœuf et un ange.

Cette année, elle a été finie avec le berger et le mouton.

Comment avons-nous fabriqué les personnages de la crèche ?

Mme Maffrand a fait les personnages avec du grillage à poules puis on les a recouverts de papier mâché qu'on a peint.

Julie et Aliyah (CE1)

L'année dernière, l'école a participé au concours de crèches organisé par l'APEL 93 et nous avons gagné le 1er prix !



Cette année, notre objectif était de créer deux nouveaux personnages pour notre crèche d'école : 2 élèves de CM2 ont travaillé sur le berger, en utilisant du marron et du vert pour le rendu kaki de sa tenue. Ils l'ont peint.

Nous, en CM1, nous avons créé le mouton en collant à la main le coton. Nous étions avec Anissa, la maîtresse de PS, et Corinne, la maîtresse de MS, pour nous aider.

Lyna et Angelina (CM1)

Collecte de jouets pour le secours catholique

Cette année, comme notre thème concerne l'enfance, nous avons décidé de participer à une action caritative pour aider des enfants pauvres vivant près de notre école, dans les quatre villes à proximité. Nous avons rencontré deux dames de l'association du Secours Catholique qui nous ont présenté des photos de leurs actions. Nous avons été surpris de découvrir cette pauvreté présente juste à côté de nous. Pendant plusieurs jours, nous avons apporté des jouets en bon état et complet à l'école, pour pouvoir les donner à l'association afin que des familles puissent fêter Noël en ayant quelques cadeaux. Après la récréation du matin, le dernier vendredi avant les vacances, les classes présentes ont formé une grande chaîne pour transporter l'ensemble des jouets vers le coffre du véhicule de l'association : il était plein ! Nous sommes fiers d'y avoir participé.

Jérémi, Quentin, Alicia (CM2)



QUOI DE NEUF SUR LA COUR DE RÉCRÉATION ?

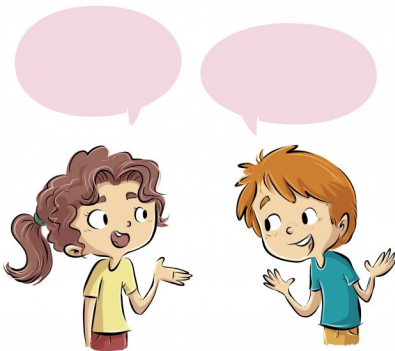
Les messages clairs

Le message clair est pratique, car ça règle les problèmes sans violence et sans adultes. Mais parfois, quand les problèmes sont graves, il faut aller voir un adulte. Rappelons la bonne procédure à suivre :

- 1) Si je veux faire un message clair à un autre élève, il est obligé d'accepter et de m'écouter .
- 2) Il faut lui dire clairement ce qu'on lui reproche et ce que l'on ressent .
- 3) Discussion sur le pourquoi /comment
- 4) Il faut vérifier s'il a compris.
- 5) Dire ce qu'on souhaite de sa part à l'avenir et voir si on peut faire la paix .

Les panneaux des règles sont affichés. Il faut être à l'abri des regards mais attention à ne pas faire cela n'importe où, ne pas le faire dans les toilettes. Le problème, c'est que certains ne font pas d'efforts et recommencent, l'adulte doit donc intervenir ensuite.

Alicia et Aélyne (CM2)



Voici un exemple de message :

- « Je voudrais te faire un message clair.
- D'accord.
 - Tu m'as tapée, ça m'a fait de la peine.
 - Je n'ai pas fait exprès parce que je t'ai poussée en jouant. Pardon.
 - Est-ce que tu m'as bien comprise ?
 - Oui »

Théana et Maëlys (CE1)

La bibliothèque mobile

La bibliothèque est un endroit où l'on peut lire un livre, sur le temps du midi.

On peut lire des romans, des albums, des livres qui parlent d'animaux...

Cette bibliothèque est près de l'infirmierie, dans un endroit calme.

Voici les règles :

On ne déchire pas les livres

On ne se bagarre pas pour un livre

On ne jette pas les livres

On remet les livres à leur place

Je trouve que c'est bien de lire, ça me fait du bien, ça libère mon esprit.

Alessandro (CE1)



Cette bibliothèque, c'est un projet qui est venu suite à un conseil d'élèves. Le temps du midi était parfois trop long pour certains et pour ne pas s'ennuyer, nous avons proposé la création d'une bibliothèque dans la cour. C'est une bonne chose !

Emeric, Alicia (CM2)